



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte et prévention

Question au Gouvernement n° 1919

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Raymond Couderc. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Raymond Couderc. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Comme la très grande majorité des Français, je fais confiance à notre gouvernement pour défendre nos institutions et notre démocratie. Cependant, de plus en plus couramment dans notre pays, la haine et la violence s'installent en lieu et place du dialogue, du respect d'autrui, en un mot à la place de la démocratie.

Il y a une véritable banalisation de la violence. On a pu le voir il y a peu de temps dans des collèges et des lycées. Dans la rue, de plus en plus de jeunes règlent leurs problèmes à coups de feu ou d'armes blanches, comme ils le voient fréquemment sur les écrans de cinéma ou de télévision. Les travailleurs sociaux signalent que les armes circulent comme des produits de grande consommation. La police et les services de secours sont couramment pris à partie et agressés dans certains quartiers. Enfin, les attentats à l'explosif - et, malheureusement, je suis payé pour le savoir -, autrefois circonscrits à quelques zones géographiques restreintes, gagnent aujourd'hui tout le pays.

M. Laurent Cathala. Quel bilan !

M. Raymond Couderc. L'explosif a tendance à devenir un mode d'expression comme un autre.

Outre les dégâts matériels et les conséquences humaines très importantes, cette violence banalisée sape les fondements mêmes de notre démocratie et atteint les principes de notre République.

Monsieur le ministre, de quelle façon le Gouvernement entend-il réagir face à cette véritable gangrène ?

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord de vous faire part de mon émotion face à l'attentat dont vous avez été victime le lundi 28 octobre. Je suis sûr que, à part quelques-uns qui ricanent, cette émotion est partagée par l'ensemble de l'Assemblée. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur divers bancs. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'enquête a été confiée au SRPJ de Montpellier, qui a commencé ses investigations, et les fonctionnaires de police judiciaire ont tout mis en œuvre pour identifier, interpellier et déférer à la justice les auteurs de cet attentat.

L'un des buts de la réforme des cycles de travail de la police est justement de permettre aux fonctionnaires de police d'être plus présents sur le terrain. Grâce à un cycle de 4-2, on pourra étaler la durée du travail et affecter un plus grand nombre de policiers au contrôle de la voie publique, comme je l'ai indiqué à M. Royer.

Le problème des armes et des munitions nous préoccupe beaucoup et je suis inquiet de voir que les armes, et notamment les armes de poing, circulent de plus en plus facilement. Nous réfléchissons actuellement, avec le garde des sceaux,...

M. Didier Boulaud. En pleine harmonie !

M. le ministre de l'intérieur. ... à une évolution de la réglementation en ce domaine. (Applaudissements sur

plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Raymond Couderc. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Raymond Couderc. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Comme la très grande majorité des Français, je fais confiance à notre gouvernement pour défendre nos institutions et notre démocratie. Cependant, de plus en plus couramment dans notre pays, la haine et la violence s'installent en lieu et place du dialogue, du respect d'autrui, en un mot à la place de la démocratie.

Il y a une véritable banalisation de la violence. On a pu le voir il y a peu de temps dans des collèges et des lycées. Dans la rue, de plus en plus de jeunes règlent leurs problèmes à coups de feu ou d'armes blanches, comme ils le voient fréquemment sur les écrans de cinéma ou de télévision. Les travailleurs sociaux signalent que les armes circulent comme des produits de grande consommation. La police et les services de secours sont couramment pris à partie et agressés dans certains quartiers. Enfin, les attentats à l'explosif - et, malheureusement, je suis payé pour le savoir -, autrefois circonscrits à quelques zones géographiques restreintes, gagnent aujourd'hui tout le pays.

M. Laurent Cathala. Quel bilan !

M. Raymond Couderc. L'explosif a tendance à devenir un mode d'expression comme un autre.

Outre les dégâts matériels et les conséquences humaines très importantes, cette violence banalisée sape les fondements mêmes de notre démocratie et atteint les principes de notre République.

Monsieur le ministre, de quelle façon le Gouvernement entend-il réagir face à cette véritable gangrène ?

(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Louis Debret, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, permettez-moi tout d'abord de vous faire part de mon émotion face à l'attentat dont vous avez été victime le lundi 28 octobre. Je suis sûr que, à part quelques-uns qui ricanent, cette émotion est partagée par l'ensemble de l'Assemblée. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur divers bancs. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'enquête a été confiée au SRPJ de Montpellier, qui a commencé ses investigations, et les fonctionnaires de police judiciaire ont tout mis en œuvre pour identifier, interpellier et déférer à la justice les auteurs de cet attentat.

L'un des buts de la réforme des cycles de travail de la police est justement de permettre aux fonctionnaires de police d'être plus présents sur le terrain. Grâce à un cycle de 4-2, on pourra étaler la durée du travail et affecter un plus grand nombre de policiers au contrôle de la voie publique, comme je l'ai indiqué à M. Royer.

Le problème des armes et des munitions nous préoccupe beaucoup et je suis inquiet de voir que les armes, et notamment les armes de poing, circulent de plus en plus facilement. Nous réfléchissons actuellement, avec le garde des sceaux,...

M. Didier Boulaud. En pleine harmonie !

M. le ministre de l'intérieur. ... a une évolution de la réglementation en ce domaine. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Couderc Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1919

Rubrique : Délinquance et criminalité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 1996, page 6482

Réponse publiée le : 6 novembre 1996, page 6482

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 1996